

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTE DE CONCOURS FINANCIERS
PROGRAMME 823
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

AVANCES À DES
ORGANISMES DISTINCTS
DE L'ÉTAT ET GÉRANT DES
SERVICES PUBLICS



PROGRAMME 823
**Avances à des organismes distincts de l'État et gérant
des services publics**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 823 : Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

L'objet du programme 823 est d'octroyer des avances à divers organismes, distincts de l'État, gérant des services publics. Les avances permettent de prévenir une fragmentation de la dette des administrations publiques ou un accroissement de leur charge d'intérêt.

Les avances de ce programme sont principalement des avances de court terme qui permettent de répondre à des situations d'urgence caractérisée, pour assurer la continuité de l'action publique, ou pour mettre en œuvre de façon accélérée une mesure de politique publique. Elles autorisent également la couverture provisoire d'un besoin de financement imprévu, qu'une ressource durable et certaine doit venir assurer ultérieurement de façon pérenne. L'anticipation d'une ressource potentielle ne suffit pas à caractériser la nature certaine de cette ressource.

En outre, des "avances de moyen terme", prêts au sens du recueil des normes comptables, peuvent également être octroyées aux organismes publics entrant dans le champ de l'article 24 de la loi n°2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019. Celui-ci interdit en effet aux organismes divers d'administration centrale (ODAC), sous réserve des exceptions législatives prévues par la loi de programmation des finances publiques, de s'endetter auprès d'un établissement de crédit ou d'émettre un titre de créance d'une durée supérieure à 12 mois.

Les avances de moyen terme doivent financer exclusivement des dépenses d'investissement, sous réserve de l'absence d'autres ressources rapidement disponibles et d'une réelle capacité financière et juridique de remboursement par l'organisme bénéficiaire. Elles sont accordées en principe à des organismes dont l'activité génère des ressources propres suffisantes pour couvrir le remboursement de l'avance.

Pilotage et acteurs

L'Agence France Trésor (AFT) est chargée de la mise en œuvre des avances. Elle veille dans la limite de ses prérogatives au respect des règles d'utilisation des avances du Trésor, notamment leur remboursement à la date prévue. Cependant, elle n'assure pas la tutelle des organismes bénéficiaires de l'avance. Elle dispose de moyens limités pour contraindre un service bénéficiaire au remboursement de l'avance.

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses d'opérations financières		
	Prévision LFI 2021		
	Consommation 2021		
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	375 000 000 162 363 458	375 000 000 162 363 458	375 000 000
Total des AE prévues en LFI	375 000 000	375 000 000	375 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+325 000 000	+325 000 000	
Total des AE ouvertes	700 000 000	700 000 000	
Total des AE consommées	162 363 458	162 363 458	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses d'opérations financières		
	Prévision LFI 2021		
	Consommation 2021		
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	358 000 000 105 595 458	358 000 000 105 595 458	358 000 000
Total des CP prévus en LFI	358 000 000	358 000 000	358 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+325 000 000	+325 000 000	
Total des CP ouverts	683 000 000	683 000 000	
Total des CP consommés	105 595 458	105 595 458	

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Dépenses d'opérations financières		
	Prévision LFI 2020		
	Consommation 2020		
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	320 000 000	320 000 000	320 000 000

Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Programme n° 823 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7	Total	Total
	Dépenses d'opérations financières	hors FdC et AdP prévus en LFI	y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2020		
	Consommation 2020		
	90 000 000		90 000 000
Total des AE prévues en LFI	320 000 000	320 000 000	320 000 000
Total des AE consommées	90 000 000		90 000 000

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7	Total	Total
	Dépenses d'opérations financières	hors FdC et AdP prévus en LFI	y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2020		
	Consommation 2020		
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	320 000 000	320 000 000	320 000 000
	90 000 000		90 000 000
Total des CP prévus en LFI	320 000 000	320 000 000	320 000 000
Total des CP consommés	90 000 000		90 000 000

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	90 000 000	375 000 000	162 363 458	90 000 000	358 000 000	105 595 458
Prêts et avances	90 000 000	375 000 000	162 363 458	90 000 000	358 000 000	105 595 458
Total hors FdC et AdP		375 000 000			358 000 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+325 000 000			+325 000 000	
Total*	90 000 000	700 000 000	162 363 458	90 000 000	683 000 000	105 595 458

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/12/2021		325 000 000		325 000 000				
Total		325 000 000		325 000 000				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		325 000 000		325 000 000				

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics		375 000 000 162 363 458	375 000 000 162 363 458		358 000 000 105 595 458	358 000 000 105 595 458
Total des crédits prévus en LFI *	0	375 000 000	375 000 000	0	358 000 000	358 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+325 000 000	+325 000 000		+325 000 000	+325 000 000
Total des crédits ouverts	0	700 000 000	700 000 000	0	683 000 000	683 000 000
Total des crédits consommés	0	162 363 458	162 363 458	0	105 595 458	105 595 458
Crédits ouverts - crédits consommés		+537 636 542	+537 636 542		+577 404 542	+577 404 542

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	254 000 000	254 000 000	0	254 000 000	254 000 000
Amendements	0	+121 000 000	+121 000 000	0	+104 000 000	+104 000 000
LFI	0	375 000 000	375 000 000	0	358 000 000	358 000 000

Les crédits ouverts en prévision de l'octroi d'une avance à France Agrimer dans le cadre du préfinancement de l'instrument REACT-EU ont été soumis au vote du Parlement par amendement car les montants exacts de crédit à ouvrir, 121 M€ en AE et 104 M€ en CP, n'étaient pas arrêtés lors de la rédaction du PLF.

Dépenses pluriannuelles

Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Programme n° 823 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 700 000 000	CP ouverts en 2021 * (P1) 683 000 000
AE engagées en 2021 (E2) 162 363 458	CP consommés en 2021 (P2) 105 595 458
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 537 636 542	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 105 595 458

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 0				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) 0				
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 0	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 0
AE engagées en 2021 (E2) 162 363 458	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 105 595 458	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 56 768 000
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 56 768 000
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 56 768 000
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Les avances étant octroyées annuellement, les montants non consommés sont perdus et n'ouvrent droit à aucun crédit au titre des exercices ultérieurs. En conséquence, les crédits ouverts en LFI mais non consommés n'ont pas vocation à être reportés et les engagements non couverts par des paiements doivent être annulés en fin d'exercice.

Exceptionnellement, des crédits pour un montant total de 56,8 M€, engagés au titre d'avances accordées à France Agrimer et à l'Agence de services et de paiement non consommés en 2021, seront reportés sur l'exercice 2022:

- 17 M€ seront reportés au titre de l'avance accordée à France Agrimer dans le cadre du préfinancement des crédits de l'instrument REACT-EU;
- 39,8 M€ seront reportés au titre de l'avance accordée à l'Agence de services et de paiement dans le cadre du préfinancement des aides communautaires liées au Brexit.

Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Programme n° 823 | Justification au premier euro

Justification par action

ACTION

01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics		375 000 000 162 363 458	375 000 000 162 363 458		358 000 000 105 595 458	358 000 000 105 595 458

La loi de finances initiale pour 2021 a ouvert un montant de crédits de 375 M€ en AE et 358 M€ en CP sur ce programme.

Le montant d'autorisations d'engagement effectivement consommées en 2021 s'élève à 162,4 M€ en AE et 105,6 M€ en CP, comme précisé dans « les éléments transversaux au programme ».

La consommation des crédits est répartie en quatre enveloppes :

- Une avance de 104 M€ a été octroyée à France Agrimer dans le cadre du préfinancement de l'instrument REACT-EU. L'enveloppe a été consommée pour un montant de 85 M€. Cette avance a été accordée pour une durée de trois ans. La date limite de remboursement a été fixée au 27 décembre 2024.
- Une avance de 20 M€ a été octroyée à France Agrimer dans le cadre du préfinancement des aides communautaires liées au Brexit, afin d'atténuer les conséquences du Brexit pour la filière pêche dépendante de l'accès aux eaux britanniques. L'enveloppe a été consommée à hauteur de 1,6 M€. Cette avance a été accordée pour une durée d'un an. La date limite de remboursement a été fixée au 31 juillet 2022.
- Une avance de 56 M€ a été octroyée à l'Agence de services et de paiement dans le cadre du préfinancement des aides communautaires liées au Brexit, afin d'atténuer les conséquences du Brexit pour la filière pêche dépendante de l'accès aux eaux territoriales britanniques. L'enveloppe a été consommée à hauteur de 16,2 M€. Cette avance a été accordée pour une durée d'un an. La date limite de remboursement a été fixée au 31 juillet 2022.
- Une avance de 2,8 M€ a été octroyée à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) dans le cadre du financement de travaux immobiliers dans des lycées à l'étranger. L'enveloppe a été consommée en totalité. Cette avance a été accordée pour une durée de huit ans. La date limite de remboursement a été fixée au 28 décembre 2029.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	375 000 000	162 363 458	358 000 000	105 595 458
Prêts et avances	375 000 000	162 363 458	358 000 000	105 595 458
Total	375 000 000	162 363 458	358 000 000	105 595 458

